

**LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR ADJOINT CHARGE DE SEGPA
au titre de la rentrée 2017**

Réf. : Décret n° 81-482 du 8.05.1981 modifié
Circulaire n° 81-497 du 02.12.1981 modifiée par la circulaire n° 82-082 du 17.02.1982

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- ◆ être âgé de 30 ans au moins.
- ◆ être titulaire dans un corps d'enseignement, d'éducation ou d'inspection.
- ◆ justifier de cinq années de services en cette qualité au 1^{er} octobre 2017.
- ◆ être titulaire du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS).

Les enseignants en stage de formation DDEEAS peuvent demander leur inscription sous réserve de l'obtention du diplôme.

**L'imprimé de demande d'inscription sur la liste d'aptitude est à demander
à la Direction Académique - Pôle 1er Degré - Tél. : 03.29.64.80.33**

CALENDRIER

25 avril 2017 : date à laquelle les dossiers de candidature doivent parvenir à l'IEN de circonscription.